L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73.

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 9 MAI 1868.

Entre les rues Bienville et Conti.

DUPOUR & LEBET,
PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.
Par an, $10; par semestre, $6; par trimestre, $4
Prix d'un exemplaire, 10 cents.

ÉDITION BI-HEBDOMADAIRE
Paraissant le Mardi et le Samedi
Par an, $5. par semestre, $3.

TARIF D'ANNONCES.

Les annonces insérées dans la page éditoriale paroissent à cent de rôle dans les différentes parties du journal, paiement $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.

Les annonces insérées dans la page éditoriale paroissent à $1 50 le carré pour chaque insertion.

Les annonces publiées par intervalles, paroissent comme annonces nouvelles pour chaque insertion.

Les annonces au mois, dans la page éditoriale, paroissent à $20 le carré par mois.

Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces savent, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, tel escompte qu'il leur convient avec elles; mais dans aucun cas, cet escompte ne dépasse ni 25 par cent.

Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront 20 cents pour la ligne pour chaque insertion.

Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.

Les annonces dont le nombre d'insertions ne sera pas indiqué seront publiées du 5ds.

Les sommes des personnes faisant régulièrement de nombreuses annonces seront envoyées à la fin de chaque mois.

☞ Pour la liste des navires et vaisseaux arrivés dans notre port, ainsi que les expédiés les en douane, voir à la page anglaise.

NOUVELLE-ORLEANS:
SAMEDI MATIN, 9 MAI.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par le Shérif, à la Bourse des Négociants et à l'Encanteur: Un terrain, avec une maison haute en bois, dite, rue Bienville entre les rues Carondelet, Royades, Clio et Hevia. Un terrain avec une maison en briques à deux étages, dans l'île entre les rues St-Charles, Sud-Carondelet, Ste-Marie, formant l'angle des deux premières. Avant le steamship "Beauford", avec sa machinerie et son bateau, à Algier—A 4 heures P. M., au No 26 rue Jefferson—Un beau de fonds d'un magasin pourvu de travaux de gaz.

Par F. E. Fortier, constable, à midi, rue Moreau, entre Mandeville et Espagne—Un lot de meubles.

Par F. Ad. Fortier, constable, au No 486 de la rue Moreau—Marchandises assorties.

Par H. C. Peinemann, constable, à 10 heures, au coin des rues Tolède et Fourcher—Un lot de meubles.

Par G. Lemonnier, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—Deux lots de terre formant l'encoignure des rues Pierre et Hospital.

Par H. W. Palfrey, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—Trois terrains avec toutes les améliorations qui y trouvent, dans l'île comprise entre les rues Gravier, Johnson, Perdido et Galvez.

Par R. Orleans, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—Un lot de terre avec une maison, jardin, dans l'île bornée par les rues St-Antoine, Bagatelle, Marais et St-Jean Baptiste, Troisième District. Assemblage de la terre entière dans le Premier District, dans et bornée par les rues Gravier, Commune, Salvado et Lopez. Une magnifique résidence et cinq terrains contigus, situés sur la rue St Philippe, faubourg Treme, entre Claiborne et Robertson. Deux maisons à deux étages, rue Ursulines entre Chartres et Quartier.

Par G. de Forest—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, en activité sous la Compagnie de fabrique de gaz—Et à 11 heures, à sa salle de vente, rue Bienville, une magnifique selle, des meubles, &c.

Par Thomas Spence—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, les propriétés foncières dans le Troisième District, en cette ville, et en la ville de Mandeville, de la succession de Bernard de Marigny.

Par C. E. Gardner & Co., à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, à l'angle de la rue de l'Esplanade, dans l'île bornée par les rues Esplanade, Washington, Bayou ou Quarantine, et la rue Bienville—Savoir, un restaurant avec deux étages, rue Bienville entre Johnson et Prieur, avec maison basse, en bois, à un étage, et des rues Dorsière et Rendon.—Aussi, des propriétés améliorées dans les Premier et Deuxième District de la, de bons emplacements, de bonnes rentes, bien situées, entre les rues Carondelet, Baronne, Dryades, rues Esp ande, Claiborne et Chemin du Bayou—Aussi, tout provenant de la succession de Mme Marie Le Dreuzon, veuve de Joseph Duncan. — Aussi, une maison en bois, à étage, rue Chemin du Bayou, entre les rues Derbigny et Roman, de la succession Eugène Mathieu.

Par Hofa, Bloom & Co, à leur salle d'encan, 21 Chartres—Grande vente, sans réserve, de marchandises sèches, habillements, articles de fantaisie et chapeaux de paille.

Par R. Rogers & Co, à leurs salles d'encan, rue Vieille-Levée—Des assortiments, soulliers et bottes.

Par Montgomery Brown & Co, à leur salle d'encan—Vente régulière de meubles et d'ustensiles de cuisine.

Par Jos. Courtes de F. Limer, rue Gravier—Magnifiques chevaux et mules, vaches laitières, buggies, wagons &c.

Par Hodgson, Marks & Co, à leur salle d'encan, rue des Chartres — 61 cols de marchandises sèches, bottes, souliers, quincaillerie, &c, et des Marchandises sèches, &c.

Par F. Fernandez & Co, à leur salle d'encan, 44 Vieille Levée—300 lots de marchandises sèches, bas et chaussures.

Par M. I. Hodgson, à midi, au marché Poydras—Des meubles de salle avec marbres, glaces, armes, chaises, commodes, appareil de cuisine, &c.

Par C. T. Nash, à 11 heures, à sa salle d'encan, coin St-Charles et Perdido — Une chienne pointer, anglaise.

Par Vincent & Co, au No 16 de la rue de Chartres—Ustensiles de printemps et d'été, lingerie, soulliers et bottes—Vente réguière.

Par A. Dubiron, au no 16 de la rue Tchoupitoulas—Partie, entière, whisky, champagne, vin blanc, bouteilles &c.

Par Eugène Tourné, sur la Levée, au pied de la rue des Ursulines—Amandes, vin, graines des Canaries.

Par D. E. Murphy, rue Chartres entre Bienville et Notre-Dame—Epaules.

☞ Achetez vos confiseries et chocolats chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille-Levée.

ATTENTION!

☞ Les ventes de ce jour par le shérif comprennent:

A midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, propriété améliorée, de valeur, située rue St Charles, vis à vis de la Place Lafayette, 2 mises Distrct. Propriété améliorée, de valeur, située rue Carondelet, entre Clio et Erato, même district.—Et le steamship Beaufort, sa machine, ses meubles, etc. Et à 4 heures P. M., à son entrepôt, No. 23, rue Jefferson, Troisième District, des actions pour installation de gaz et eau.

Voir aux annonces.

Chasseurs, attention! — A la salle d'encan du Marché Hall, au coin des rues St Charles et Perdido, ce jour, à 10 heures du matin, M. Chas. T. Nash vendra un poulain anglais (une chienne), avec fusil et giberière.

Rival de Café au Marché Poydras. — Nos lecteurs verront plus loin une annonce de M. W. H. Hewson, encanteur, qui vendra aujourd'hui, à midi et demie, au marché Poydras, le privilège, le glacier, etc., avec toutes les dépendances nécessaires de la salle de café de première classe.

Viandes salées et fumées. — M. D. E. Murphy vendra aujourd'hui, à 11 heures et demie du matin, du coin des épaules.

Voyez son annonce de ce jour.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—M. Calabrési a reçu hier, à son entrée, une véritable ovation. Des salves d'applaudissements parties de tous les points de la salle lui ont témoigné la sympathie qu'il a su inspirer aux habitués de l'Opéra par le talent et le zèle dont il a fait preuve depuis le commencement de la saison. Aux bouquets et aux présents venus de la salle se sont joints les couronnes, bouquets et cadeaux venant de la scène. M. Gravier, toujours du théâtre, a paru très-fêté chargé de présenter les fleurs et les compliments des employés du théâtre, puis des artistes. Notre digne chef d'orchestre pris ainsi entre deux feux croisés de manifestations sympathiques, a du surmonter son émotion et, représentant son archet, a fait exécuter la célèbre marche aux flambeaux de Meyerbeer qui a été fort applaudie. Nous avons ensuite entendu le second acte de *Faust*, chanté par MM. Damiani et Van Huffelen, et Mmes Sequin et Ferabelli qui se sont surpassées. Au moment où nous écrivons ces lignes, il reste encore à attendre le 4ème acte des *Huguenots*, le second acte de *Guillaume Tell*, et le cinquième acte de *L'Africaine*.

La salle, sans être pleine, était assez brillamment garnie, et la recette a été aussi belle que les circonstances le permettaient.

Ce soir on donne *L'Africaine*, le succès du moment. Espérons que la salle sera encore pleine. Le temps s'est rafraichi et est redevenu favorable aux représentations lyriques.

AUX ABONNÉS DE L'OPÉRA.—Nous apprenons que une réunion de toutes les personnes qui ont pris des abonnements pour la prochaine saison d'opéra doit avoir lieu dimanche prochain à midi et demi, au foyer du théâtre.

SOCIÉTÉ DE BIENFAISANCE DU PÉLICAN.—Les membres de cette société sont priés d'assister à l'assemblée mensuelle qui aura lieu, lundi prochain, à sept heures et demie du soir, dans la nouvelle salle, rue St-Louis, entre la rue Royale et le passage de la Bourse. On y traitera d'affaires importantes.

GRANDE FÊTE CHAMPÊTRE. — La Société Française de Bienfaisance doit donner, dimanche prochain, une grande fête champêtre sur l'emplacement des "Fair Grounds." On en trouvera le programme dans nos colonnes. Nous espérons que le temps favorisera ce festival et que la population s'y portera en masse. Nous remercions le conseil d'administration et le secrétaire, M Barbier, des invitations qu'ils nous ont adressées.

BANQUE DE LA NOUVELLE-ORLEANS—Deux erreurs typographiques se sont glissées hier dans notre bulletin financier, sur les ventes d'actions de cette Banque, qui ont eu lieu avant-hier. Il y avait en 20 actions vendues à $26 50 et 200 à 27 au Board de mercredi soir.

Sirops par excellence. — M. E. Turpin, rue de la Vieille-Levée, No 93, annonce, soir et matin, qu'il offre du sirop de framboise, fraise, groseille, limon et vanille, ananas, orgeat, etc., toute articles fabriqués chez lui et sous sa propre surveillance. M. Turpin a reçu, en outre, par le Sanche Panza, du Havre, une centaine de boîtes de jus divers, bons pour sirops et surtout pour glaces et sorbets. Voyez l'annonce.

Rapport du Contrôleur.

LE BUDGET DE LA VILLE.

Nous avons reçu hier le rapport du Contrôleur D. E. Mandell, aux Conseils, sur les affaires de la ville. Ce rapport contient le détail des recettes et dépenses du 1er juillet au 31 décembre 1867. Les recettes se sont élevées, dans cette période, à la somme de $2,759,930 97 et les dépenses à $3,470,358 04. Nous aurions beaucoup à dire sur certaines chapitres des dépenses, mais il n'y a pas grand intérêt à remuer les cendres du passé. Ainsi on a perdu $100,000 avec la Première Banque Nationale, grâce à l'insigne folie que nos administrateurs ont faite de confier les dépôts à cette institution. Les escomptes figurent dans les dépenses pour $255,000, les billets d'Etat pour $460,000, les rues pour plus de $222,000 en six mois, la police pour $259,000, les salaires pour $127,687, les quais et levées pour $106,522. En totalité on arrive au chiffre effrayant de $3,470,358 pour une période de six mois.

Mais laissons le budget de 1867 qui est enterré pour arriver à celui de 1868 qui présente une perspective beaucoup plus souriante. Les chiffres de ce budget ne sont huillement d'accord avec ceux que le maire nous a donnés dans son message; cela s'explique pour quelques chapitres par les modifications qu'il a fallu apporter à certaines évaluations.

Le budget que nous trouvons dans la brochure que nous avons sous les yeux a été arrêté le 4 février et est signé par les présidents des deux conseils, MM. Graham et Hepp et par le maire. Les licences évaluées alors à une million de dollars n'ont pas produit ce chiffre et ne figurent plus dans l'évaluation du maire que pour $800,000. Mais les marchés dont le maire porte les revenus à $300,000, ce qui est peu, ne sont entrés que pour $30,000 dans le tableau, sans doute par une erreur typographique. Il y a d'autres différences sur différents chapitres.

La situation financière de la ville intéressée à un trop haut point tous les contribuables pour que nous nous dispensions de reproduire le budget établi approximativement par les administrateurs municipaux. Nous pourrons ensuite en tirer des déductions intéressantes.

EVALUATION DES RECETTES.

Subvention des écoles	$ 30,000 00
Maison de refuge pour les garçons	20,000 00
Taxe immobilière pour 1867	1,500,000 00
Taxe personnelle	44,000 00
Taxe de l'emprunt consolidé et des chemins de fer	910,000 00
Cimetières	15,000 00
Maison de travail	13,000 00
Chemins de fer urbains	60,000 00
Recettes contingentes	2,000 00
Première Banque Nationale	3,500 00
Location de terrains	6,000 00
Intérêt	30,000 00
Droits	3,000 00
Droits des levées	200,000 00
Marchés	30,000 00
Billets à recevoir	40,529 00
Billets échus	40,522 59
Propriété de Peters	1,000 00
Impression	4,000 00
Epaves	8,000 00
Annuaire (Fours de recorders)	4,000 00
City waterworks	20,000 00
Licences	1,000,000 00
Taxes arriérées	300,000 00
Etat de la Louisiane	15,000 00
Etats-Unis (pavages)	7,000 00
Produit des ventes d'immeubles	500,000 00
Total	4,847,000 00

DÉPENSES.

Avégno & Willow	$ 31,000 00
Ecoles publiques	240,000 00
Maison de refuge	25,000 00
Hôpital de Charité	40,000 00
Cimetières	2,000 00
Maison de travail	15,000 00
Commission	5,000 00
Contingentes	75,000 00
Drainage	40,000 00
Service du jury	30,000 00
Ingénieur	25,000 00
Law Charges	24,000 00
Marchés, réparations	10,000 00
Ouvertures de rue	10,000 00
Billet propriété Peters	5,000 00
Impressions	20,000 00
Police	400,000 00
Epaves	2,000 00
Annuaire	10,000 00
Taxes remboursées	3,000 00
Salaires	200,000 00
Rues	225,000 00
Quais et Levées	50,000 00
Ponts des canaux	20,000 00
Prison de paroisse	40,000 00
Cours	5,000 00
Elections	2,000 00
Télégraphe d'alarme	4,000 00
Département des incendies	120,000 00
Asile des Fous	30,000 00
Eclairage	195,000 00
Bâtisses publiques	10,000 00
Papeterie	6,000 00
Routes coquillées (par contrats)	60,000 00
Rachats des billets de ville pour 6 mois, du 1er février 1868	600,000 00
Mandats émis	91,025 17
	$3,470,033 04

BALANCE.

Recettes	$4,847,000 00
Dépenses	2,470,033 06
Excédant	$2,376,118 53

Ainsi en prenant les chiffres approximatifs qui sont donnés ci dessus, on aurait un excédant de plus de deux millions, sans compter que dans le chiffre des dépenses on a porté $600,000 pour le rachat d'un montant égal de billets de ville. Mais le budget est loin d'être exact. Si les marchés étaient comptés à raison de $300,000 au lieu de $30,000, le total des recettes dépasserait cinq millions. Les dépenses, non compris l'extinction de $600,000 en billets de ville ne seraient que de deux millions environ. Il en sortirait qu'on aurait un excédant de trois millions. Mais il faut remarquer que tout en portant en recettes $910,000 pour la taxe de l'emprunt consolidé et celle des chemins de fer, les auteurs du tableau ci-dessus ont oublié de porter la même somme dans la colonne des dépenses. Cela réduirait donc l'excédant à environ deux millions, ou en faisant la part de l'exagération dans l'évaluation des licences et des taxes à une somme qui serait entre quinze cent mille et deux cent cent mille piastres.

D'après le message du maire, l'excédant ne serait que de $1,340,000 environ. Mais comme on peut le voir par les divers chapitres de dépenses, on pourrait opérer quelques réductions de façon à avoir un excédant bien net de un million et demi de dollars au bout de l'année.

Nous avons dit que la dette totale de la ville, y compris les billets en circulation, était d'environ quinze millions. Pour rembourser ces quinze millions la ville a un excédant annuel de revenu de un million et demi, et pour payer le remboursement de ses dettes elle a en outre, des propriétés immobilières s'élevant à $1,030,250

et des valeurs de chemins de fer et autres, montant à 4,000,000

c'est-à-dire un total de $13,030,250

Telle est la situation financière de la corporation. Et cependant, nos administrateurs, loin d'adopter des mesures convenables ne peuvent parvenir à en relever le crédit.

Nous ne pouvons partager la placidité avec laquelle un de nos confrères engage les Conseils à ne rien faire pour le rachat des billets de ville, sous prétexte que ces billets sont entre les mains de capitalistes et de spéculateurs. La foi de la ville est engagée au rachat immédiat de ces billets, et il n'y a aucune excuse ni aucun prétexte qui puisse justifier l'inaction des Conseils en présence de la situation que nous venons d'établir. La ville ne peut continuer plus longtemps à émettre un papier qui ne circule plus, ce serait un procédé ruineux et dont les conséquences deviendraient de plus en plus désastreuses.

Revue européenne.

Nous avons reçu hier, des journaux de Paris jusqu'au 20 au soir, nous y trouvons les nouvelles suivantes:

FRANCE.

Le Corps législatif a repris ses séances le 20 avril, jour du départ du courrier.

On assure que la communication annoncée du gouvernement avait trait aux matières suivantes:

1o Réduction des prix des dépêches télégraphiques;

2o Chemins vicinaux;

3o Nouveaux projets de lois de chemins de fer;

4o Loi sur les matières dangereuses et inflammables.

M. Berryer devait, dit on, demander des explications sur les travaux de la commission chargée d'examiner le projet de loi sur les ventes industrielles.

La *Presse* raconte que le ministre d'Etat aurait, au sein de la commission du budget, reproduit le fameux argument du *Constitutionnel* à propos du desarmement.

Après avoir renouvelé les assurances pacifiques qui, comme on le sait, semblent ne lui rien coûter, le ministre aurait dit que le gouvernement *est décidé à faire l'initiative des propositions de l'Europe.*

L'empereur des Français n'est pas allé à Rennes au devant de son fils revenant de Cherbourg et de Brest, et par conséquent, il n'a pas prononcé de fameux discours qui, plus heureux que tous ceux qu'il l'ont précédé, devait, au dire des nouvellistes, par une solennelle confirmation des paroles de M. Baroche à Rambouillet et des récents articles pacifiques de quelques journaux gouvernementaux, asseoir sur des bases désormais inébranlables la confiance du public français dans le maintien de la paix. Sa Majesté impériale s'est promenée aux Champs-Elysées après avoir reçu en audience les délégués des sociétés savantes de France, qui venaient d'avoir leur réunion annuelle à la Sorbonne et qui ont fourni à M. Duruy l'occasion de prononcer un discours dans lequel il a cet retourné contre ses agresseurs avec une fermeté et une assurance qui ont dû remarquer. Il a été vivement applaudi lorsqu'il a déclaré que le cours d'instruction supérieure des filles, principal objet des critiques épiscopales, durerait, ce qui semble dire que M Duruy ne croit pas sa position aussi ébranlée qu'on l'a prétendu, et qu'elle a pu permettre, à un certain moment, le ministre a déclaré également que le gouvernement respecterait la liberté philosophique, même dans son écarts, tant que la loi commune ou les règlements particuliers à de grands corps n'en seront pas offensés."

En attendant que la discussion du budget de son département fournisse à M. Duruy l'occasion de développer ses vues à cet égard, il va avoir à soutenir une rude attaque au Sénat. Cette assemblée est à la veille de discuter le rapport de M. Chaix d'Est Ange sur la pétition de M. Léopold Girand, et l'on sait que le banc des cardinaux donnera dans l'affaire. Ce que sera le débat, on peut le pressentir, d'après la dernière publication de M. Dupanloup et d'après une lettre que vient d'adresser à ce prélat M. le cardinal de Bonnechose, archevêque de Rouen. Les débordements de l'enseignement universitaire en feront les frais, et Dieu sait quels foudroyants réquisitoires inspireront à M. de Bonnechose l'indignation et l'épouvante,—ce sont ses expressions,—que lui inspirent les abominations professées à la Sorbonne et ailleurs par les sommités de la science. Il faut s'attendre évidemment à toutes les violences, et peut-être faut il s'en féliciter, car rien n'est mieux fait que ces déchaînements pour montrer aux plus indifférents et au moins faciles à émouvoir le but où tendent les prétentions cléricales, en cette matière comme en toutes autres.

Avant de partir pour l'Italie, le prince Napoléon aurait, d'après la *Presse*, conféré avec l'empereur une partie de la journée.

Puisqu'on annonce que le prince Royal de Prusse se rend à Turin et à Florence, mieux d'importantes instructions diplomatiques, il est évident que le prince Napoléon devait tenir à en emporter, lui aussi, afin de ne pas être réduit là-bas au simple rôle de parent de jeunes mariés.

La *Presse* ajoute:

"On croit généralement à l'abdication du roi Victor-Emmanuel. Le cabinet des Tuileries verrait, dit-on, avec satisfaction que le prince Humbert fût mis promptement en possession du pouvoir royal."

C'est une vieille nouvelle que celle de cette abdication, et il n'est pas probable que la *Presse* rénouisse à la rajeunir.

Le tribunal correctionnel de Paris devant lequel M. de Kervégan était poursuivi en diffamation par le *Journal des Débats*, la *Liberté*, l'*Avenir national* et la *Revue des deux Mondes*, a rendu son jugement en faveur du défendeur. Le *Journal des Débats* publie ce jugement et ajoute:

"Pour nous et pour les représentants des autres journaux qui ont cité M de Kervégan en police correctionnelle, il reste à examiner avec nos conseils si nous devons déférer ce jugement à la Cour d'appel, ou regarder comme une satisfaction suffisante le considérant qui déclare que la Note collective dans laquelle on retorce à exercer aucune poursuite judiciaire motivée sur le fait de la publication ne permet pas de poursuivre les *complices* en laissant de côté l'*auteur principal manant é.*"

ITALIE.

Les désordres de Bologne qui, après avoir duré deux jours, avaient cessé le 15 au soir, ont eu pour cause dominante le malaise réel, les difficultés créées par la taxe de la richesse mobilière. Toutefois, le côté politique du mouvement devient de plus en plus saillant. Lisez autres affiches, il y est celle-ci:

"Italiens!

"La monarchie de Savoie a fait ses preuves. Trahisons sur trahisons! vilenies sur vilenies! infamies sur infamies, vexations sur vexations!

"Les moyens légaux ont été épuisés; il ne reste donc plus qu'à répondre par la force à l'insolente et lâche conduite de la *camarilla*. Lavons-nous les mains dans le sang de ces assassins! La pitié envers eux est un délit, un crime serait la compassion. Aux armes donc! régénérons la patrie, et que notre cri unanime soit: A bas la monarchie! Vive la république!

"QUELQUES PATRIOTES."

Ce placard fait dire à M. Erdan, dans une lettre au *Temps*:

"Ces "quelques patriotes" ont la rhétorique un peu phraseuse, et surtout on s'étonne de l'*Lavons nous les mains dans le sang*. Cela est si fort, que j'ai cru que c'était une pièce de police. Je me suis trompé, les affiches sont

La *Gazette officielle* publie un décret qui, à la suite des désordres de Bologne, interdit la réunion de la Société des compositeurs typographes; de la Société démocratique et de la Société ouvrière.

Ce décret est daté du 16 avril. Il a été promulgué le 18 avril. Sur un mandat de haute autorité judiciaire, diverses arrestations ont été opérées. On lit dans la *Nazione*:

"Toutes les arrestations opérées à Bologne, notamment celles de MM. Ceneri, Filopanti et Caldesi ont été ordonnées par l'autorité judiciaire."

ALLEMAGNE.

Le gouvernement prussien continue ses armements avec une activité qui ne laisse pas d'inquiéter, en ce moment, le faire du port de Kiel le bouleversé de son littoral. Une dépêche de l'agence Reuter annonce qu'on vient de conclure, pour la construction des casernes de ma, de grands achats de terrains dans le bourg de Brunswyk, qui sera bientôt la Kiel.

La question de la protection à accorder à la propriété privée en temps de guerre maritime, qui est posée au sein du Reichstag par la Confédération du Nord. L'Assemblée s'est montrée favorable à la proposition de mettre la marine marchande des Etats belligérants à l'abri des coups de main des navires de guerre ennemis. On sait que cette mesure à prendre est un des progrès du droit des gens les plus décrits, non seulement par les publicistes, mais encore par le commerce de tous les pays. On se rappelle aussi que les Etats-Unis, notamment, ont fait défendre leur adhésion aux déclarations pouvant le droit maritime du Congrès de Paris de 1856, de la réalisation de cette importante réforme internationale. Le président de la chancellerie de la Confédération de l'Allemagne du Nord a opposé une exception dilatoire, mais il a laissé entrevoir le concours de la Prusse à la réalisation de projet.

Voici un petit incident à noter pour l'histoire de la presse en Allemagne:

On lit dans la *Gazette officielle de Darmstadt*:

"Le journal les *Feuilles hessoises* vient de recevoir de la part du ministère de l'intérieur un avertissement officieux à cause de son "attitude hostile à la Prusse."

"Le ministère de l'intérieur voit dans l'attitude incessante contre la Prusse une transgression des limites de la liberté permise de la presse."

La dessus, la *Gazette hessoise* répond en ces termes:

"L'avertissement officieux donné par le ministère Dalwigk aux feuilles hessoises, paraît ensuite tout à fait illégal. Si ce journal a contrevenu aux lois, les tribunaux avaient seule le droit d'en connaître."

Nous lisons dans l'*International*:

"L'amiral Farragut a fait sensation à Rome comme ailleurs. Il y a quelques jours, on apprenait visité les ruines du Colysseum, il se rendit au Vatican, dont une Eminence distinguée lui fit les honneurs, par ordre du Pape. Après avoir admiré les merveilles qu'il contient, le héros américain dit en anglais, en se tournant vers sa suite: "Et cependant ce colosse périra comme l'autre." "Non, Excellence," lui répondit le prélat, qui parlait l'anglais, "le Colysseum moderne appartient à l'Eglise moderne, et les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre elle."

"L'Eglise romaine est une royauté," répondit l'amiral avec force, "elle aura le sort de tous les autres."

"Ce dialogue répété, dit on, à Pie IX, rendit l'entrevue entre le Souverain Pontife et le commandant de la flotte américaine beaucoup moins cordiale.

Nous ne croyons pas que l'amiral Farragut ait fait la réponse que lui prête l'*International*.

Le *Journal de Bruxelles* publie les lignes suivantes:

"La santé de l'impératrice Charlotte se maintient dans une voie d'amélioration continue dont il est permis d'augurer les plus heureux résultats pour l'avenir. Sauf quelques accès d'humeur noire, dont les retours deviennent de plus en plus rares et moins prolongés, elle ne présente plus de tout de la cruelle affection dont elle a souffert.

"Le sommeil et l'appétit sont revenus, et avec eux le goût de l'étude. La princesse passe presque toute la journée dans son cabinet de travail, et, en dehors de la famille royale, elle ne reçoit personne."

—On signale de Londres la recrudescence du mouvement d'émigration. Plus de 100 ballons ont dû se sont embarqués le 16 pour l'Amérique; ce sont pour la plupart des artisans et des journaliers du district de l'est de Londres, qui souffrent de la misère de ces dernières temps.

Un fait analogue est constaté aussi en Allemagne, dans l'ancien électorat de Hesse-Cassel, où l'émigration pour l'Amérique est actuellement nombreuse cette année. Dans le nombre, il y a beaucoup de paysans aisés qui quittent leurs foyers pour se rendre aux Etats-Unis. Le nombre des émigrants est plus considérable que dans les années 1852 à 54, où la situation constitutionnelle déterminait beaucoup d'habitants à quitter le pays. Aujourd'hui a en croire la *Gazette hessoise*, c'est l'augmentation excessive des impôts qui serait la principale cause de l'émigration.

—On nous apporte, dit le *Figaro programme*, une traduction du *Kladderadatsch*, le célèbre boiteuse de la *Revue des Deux Mondes* et rédacteur en chef de la *Semaine financière*, aurait été atteint d'aliénation mentale à Venise, où il s'était rendu pour le compte du comité français, pour accompagner les restes de Manin.

A Venise, M. Forcade entrait dans les maisons et commandait des décorations, des cravates, des plumes, en accompagnant ses commandes de discours insensés. Ses amis ont pu le ramener à Paris. Une consultation de médecins a eu lieu, qui, malheureusement, laisse, dit on, peu d'espoir d'une guérison complète.

M. Eugène Forcade est à Billancourt, dans sa propriété, où les soins les plus dévoués lui sont prodigués.

Marchés européens.

—Tout le monde a plus ou moins aimé sa nourrice. C'est d'ailleurs un lien commun de roman. Eh bien! les journaux ont joliment raison d'empêcher ces amours-là de se terminer par des mariages.

Les *Feuilles Berrines*, du Kentucky, a publié récemment des détails curieux sur les résultats des mariages entre parents rapprochés.

Ses expériences ont porté sur les enfants de mis pour causes d'infirmité dans les hospices des Etats Unis. Il a constaté que 10 0/0 des sourds muets, 5 0/0 des aveugles et 15 0/0 des idiots sont issus de mariages entre cousins germains. Ces mariages ont été récemment interdits dans le Kentucky et quelques autres Etats de l'Union.

Les familles princières de souverains ayant l'habitude des unions de ce genre, on peut prévoir—sans trop d'efroi—le moment où elles disparaîtront de la circulation.

M. Deb..., médecin vétérinaire à Louisville était atteint depuis un an d'une gastralgie avec dyspepsie opiniâtre et crampes d'estomac. M. Deb... avait employé inutilement une diète sévère, des laxatifs, des potions calmantes et le sous-nitrate de bismuth sur la recommandation du docteur Bouchardat. Il a enfin trouvé dans un sucre inexpéré. Peu de jours suffisent pour rétablir dans leur état normal les fonctions de l'estomac et faire disparaître la constipation. (*Extrait du Rapport approuvé par l'Académie de Médecine de Paris.*)

No 1.

PAR LE TELEGRAPHE.

DEPECHES TRANSMISES A L'*ABEILLE*

Chambre des Représentants à Washington.

Adoption de la Constitution de l'Arkansas.

Plein succès du bill de Stevens.

La Convention du Mississippi siège toujours.

Pas d'ajournement après quatre mois de session.

Nouvelles d'Angleterre.

Nouvelles Européennes.

Londres, 8—Les avis d'Abyssinie rapportent que Napier devait partir pour la mer le 25 mai. La ville de Magdala a été brûlée par les Anglais.

Dublin, 8—Le général Nagle et les autres Fénians capturés sur le Jacmel ont été relâchés, ayant donné les aveux requises. Ils sont allés voir Train en prison ici.

Londres, 8—Ce qui suit est la 3me résolution de Gladstone, qui a passé hier soir:

Résolu qu'une adresse soit présentée par la Chambre à Sa Majesté la Reine, le priant humblement d'empêcher par la législation cette session, la création de nouveaux intérêts personnels par le moyen du patronage public, et de placer graciusement à la disposition du parlement son intérêt dans les temporalités de toutes les dignités de l'Eglise d'Irlande.

M. Whitehead, membre de Bedford, a proposé une résolution pour retirer les $40,000 du collége catholique de Maynooth et abolir la concession faite aux presbytériens après le rétablissement de l'église irlandaise; ce qui est agréé.

Nouvelles des Antilles.

La Havane, 8. — Sommaire du cable. — Les steamers français de la malle touchèrent à St Thomas; les bieus de Saint-Anna ont été vendus à l'encan.

Port-au-Prince—Les finances haytiennes empirent chaque jour. Sélèbre est attendu dans la capitale. La réunion du Congrès a été ajournée.

St Domingue 8—Les affaires sont mortes et le pays est livré à l'incertitude. Buez a rapporté d'espèces avec lui.

La Havane, 8—Des avis de Laguayra disent que la direction du Sud, pour le Nic 12 : Les événements et l'anarchie règne. Dans plusieurs des Etats, le Congrès n'a pas siégé faute de quorum. Le navire de guerre danois, Damaria, détenu à Laguayra, a complété ses réparations. La *Gazette officielle* publie un décret qui, à la suite des désordres de Bologne, interdit la réunion de la Société des compositeurs typographes; de la Société démocratique et de la Société ouvrière.

Ce décret est daté du 16 avril. Il a été promulgué le 18 avril. Sur un mandat de haute autorité judiciaire, diverses arrestations ont été opérées. On lit dans la *Nazione*:

"Toutes les arrestations opérées à Bologne, notamment celles de MM. Ceneri, Filopanti et Caldesi ont été ordonnées par l'autorité judiciaire."

ALLEMAGNE.

Le gouvernement prussien continue ses armements avec une activité qui ne laisse pas d'inquiéter, en ce moment, le faire du port de Kiel le bouleversé de son littoral. Une dépêche de l'agence Reuter annonce qu'on vient de conclure, pour la construction des casernes de ma, de grands achats de terrains dans le bourg de Brunswyk, qui sera bientôt la Kiel.

La question de la protection à accorder à la propriété privée en temps de guerre maritime, qui est posée au sein du Reichstag par la Confédération du Nord. L'Assemblée s'est montrée favorable à la proposition de mettre la marine marchande des Etats belligérants à l'abri des coups de main des navires de guerre ennemis. On sait que cette mesure à prendre est un des progrès du droit des gens les plus décrits, non seulement par les publicistes, mais encore par le commerce de tous les pays. On se rappelle aussi que les Etats-Unis, notamment, ont fait défendre leur adhésion aux déclarations pouvant le droit maritime du Congrès de Paris de 1856, de la réalisation de cette importante réforme internationale. Le président de la chancellerie de la Confédération de l'Allemagne du Nord a opposé une exception dilatoire, mais il a laissé entrevoir le concours de la Prusse à la réalisation de projet.

Voici un petit incident à noter pour l'histoire de la presse en Allemagne:

On lit dans la *Gazette officielle de Darmstadt*:

"Le journal les *Feuilles hessoises* vient de recevoir de la part du ministère de l'intérieur un avertissement officieux à cause de son "attitude hostile à la Prusse."

"Le ministère de l'intérieur voit dans l'attitude incessante contre la Prusse une transgression des limites de la liberté permise de la presse."

La dessus, la *Gazette hessoise* répond en ces termes:

"L'avertissement officieux donné par le ministère Dalwigk aux feuilles hessoises, paraît ensuite tout à fait illégal. Si ce journal a contrevenu aux lois, les tribunaux avaient seule le droit d'en connaître."

Nous lisons dans l'*International*:

"L'amiral Farragut a fait sensation à Rome comme ailleurs. Il y a quelques jours, on apprenait visité les ruines du Colysseum, il se rendit au Vatican, dont une Eminence distinguée lui fit les honneurs, par ordre du Pape. Après avoir admiré les merveilles qu'il contient, le héros américain dit en anglais, en se tournant vers sa suite: "Et cependant ce colosse périra comme l'autre." "Non, Excellence," lui répondit le prélat, qui parlait l'anglais, "le Colysseum moderne appartient à l'Eglise moderne, et les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre elle."

"L'Eglise romaine est une royauté," répondit l'amiral avec force, "elle aura le sort de tous les autres."

"Ce dialogue répété, dit on, à Pie IX, rendit l'entrevue entre le Souverain Pontife et le commandant de la flotte américaine beaucoup moins cordiale.

Nous ne croyons pas que l'amiral Farragut ait fait la réponse que lui prête l'*International*.

Le *Journal de Bruxelles* publie les lignes suivantes:

"La santé de l'impératrice Charlotte se maintient dans une voie d'amélioration continue dont il est permis d'augurer les plus heureux résultats pour l'avenir. Sauf quelques accès d'humeur noire, dont les retours deviennent de plus en plus rares et moins prolongés, la princesse ne se présente plus de tout de la cruelle affection dont elle a souffert.

"Le sommeil et l'appétit sont revenus, et avec eux le goût de l'étude. La princesse passe presque toute la journée dans son cabinet de travail, et, en dehors de la famille royale, elle ne reçoit personne."

(*Dépêches d'hier soir.*)

CONSIDÉRATION DES ARTICLES D'ACCUSATION AJOURNÉE.

Sumner battu par 38 contre 15.

LE COMITÉ DE LA CAROLINE DU SUD.

Savannah, 7—Un grand meeting de confédérés a eu lieu ce soir. Un drapeau des Etats-Unis leur a été présenté par des citoyens blancs.